

#26 - 23 mars 2022



LE NOUVEAU MILLÉSIME DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La communauté de communes du Pays de Falaise

Depuis 2012, le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole et l'Aucame actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT de Caen Normandie Métropole et du Pays de Falaise.

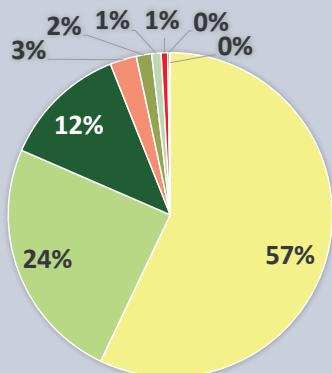
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture bio-physique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages.

Le millésime 2020¹² vient d'être produit, complétant les précédents, à savoir 2012 et 2016. Disposer de trois millésimes comparables permet de saisir les évolutions du territoire, son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. L'analyse des évolutions sera faite prochainement.

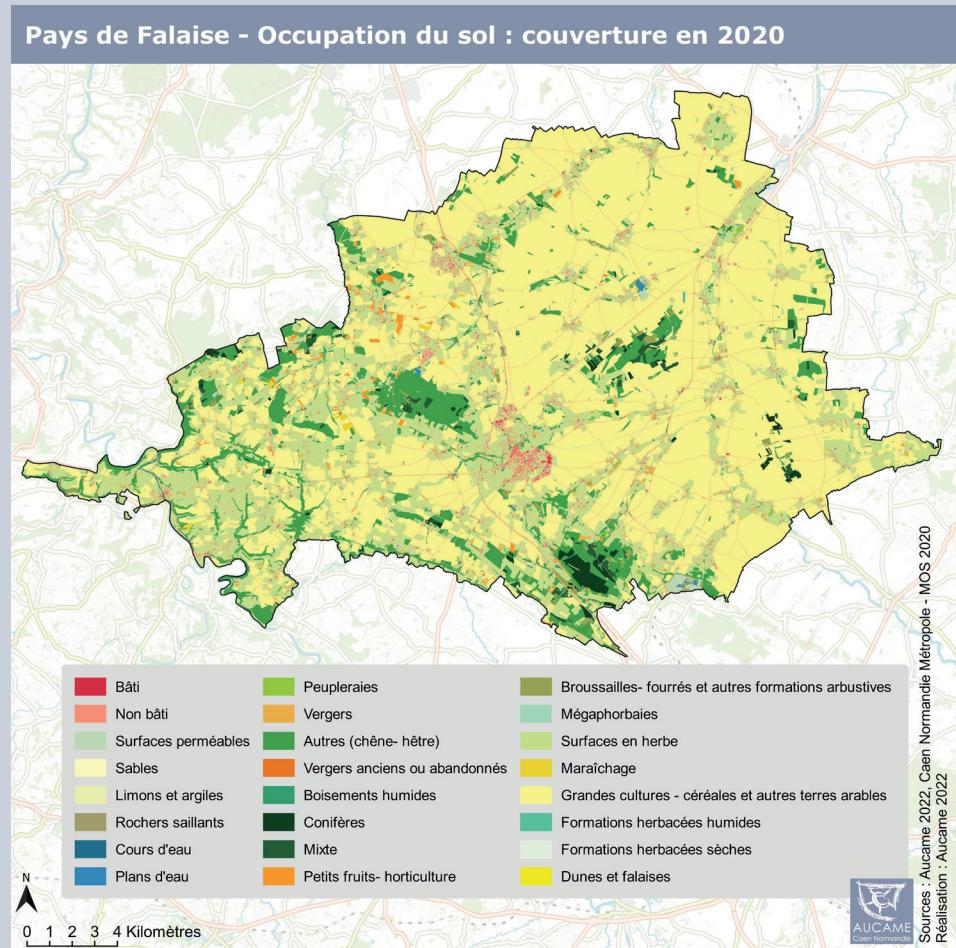
► Pour visualiser le MOS en ligne : <https://lizmap.aucame.fr/index.php/view/map/?repository=mos&project=mos> lizmap

¹ Basé sur les photographies aériennes de l'IGN de 2020

La couverture du sol du Pays de Falaise



| Répartition en hectares : | | |
|---|-----------------------|--------|
| | Terres arables | 28 057 |
| Surfaces en herbe + autres formations herbacées | | 12 013 |
| | Formations arborées | 6 132 |
| Surfaces artificialisées non bâties | | 1 304 |
| | Formations arbustives | 751 |
| | Surfaces perméables | 459 |
| | Bâti | 321 |
| | Surfaces en eau | 120 |
| | Sols nus | 2 |
| | Total | 49 160 |

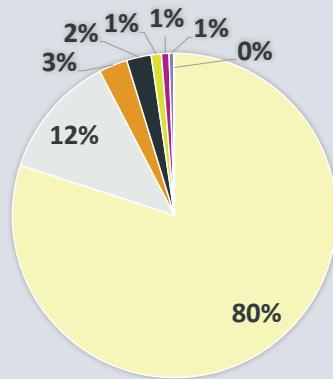


Un peu plus de la moitié du sol est occupée par des cultures agricoles, les prairies et les forêts représentant l'autre couverture dominante du territoire. Ces deux couvertures ont une répartition géographique très marquée. Les cultures se situent majoritairement à l'est du Pays, entre l'axe Potigny / Falaise et les premiers escarpements du pays d'Auge, à l'extrême est. Cet espace de champs ouverts, de la campagne caennaise au nord et de la campagne de Trun au sud, est marqué par la Dives et ses nombreux affluents, cours d'eau offrant une ripisylve (végétation au bord des cours d'eau) importante.

Le « Haut Pays de Falaise » marque une frontière paysagère entre l'est et l'ouest. Il offre un paysage plus bocager et plus arboré avec notamment au nord de l'arboriculture et des espaces de cultures maraîchères. Enfin, la Suisse Normande occupe l'ouest du territoire avec ses escarpements rocheux ou boisés, marqués par le passage de l'Orne.

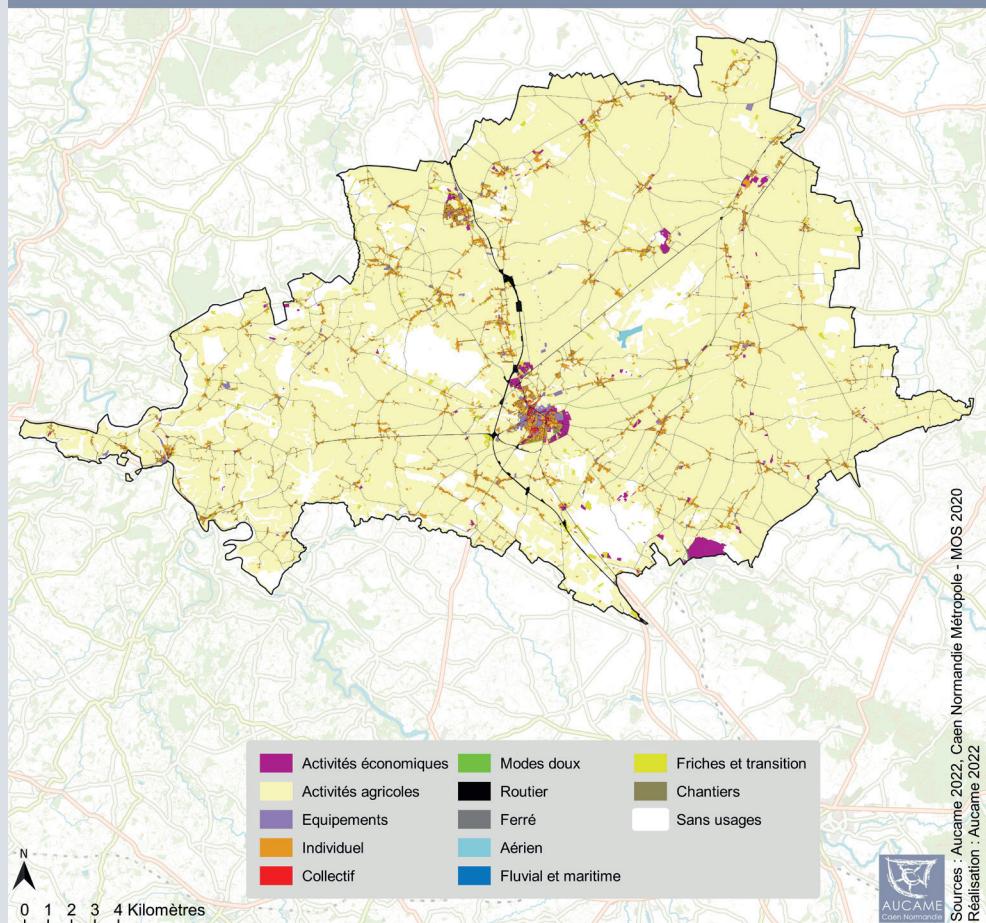


L'usage du sol du Pays de Falaise



| Répartition en hectares : | |
|---------------------------------|--------|
| Activités agricoles | 39 330 |
| Sans usages | 6 087 |
| Habitat individuel | 1 405 |
| Infrastructures de déplacements | 1 204 |
| En transition | 498 |
| Activités économiques | 373 |
| Équipements | 227 |
| Habitat collectif | 34 |
| | 49 160 |

Pays de Falaise - Occupation du sol : usage en 2020



Cultures, prairies ou encore maraîchage réunis, occupent plus des 3/4 du sol, ce qui lui confère un visage très rural. En creux, les espaces blancs dits « sans usages » (ni agricoles ni urbains), c'est-à-dire les bois et autres espaces naturels, couvrent un peu plus de 10 % du territoire avec notamment le bois du Roi à l'ouest de Falaise ou encore les Monts d'Eraines à l'est et le bois de Saint-André au sud.

Par contre, les usages urbains, comme les zones d'activités, l'habitat (essentiellement individuel) ou encore les infrastructures de transport occupent moins de 10 % de l'espace. Géographiquement, deux pôles se détachent, Falaise et Potigny. Toutefois, l'habitat apparaît relativement dispersé, visible par les nombreuses taches oranges disséminées sur l'ensemble du territoire, surtout le long des axes routiers. Enfin, les espaces d'activités économiques, qui comprennent les carrières, ressortent également, principalement au nord et au sud de Falaise.

Pour aller plus loin :

► Une note expliquant la méthodologie de l'élaboration du MOS et ses usages :
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► Une vidéo de présentation du MOS :
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y